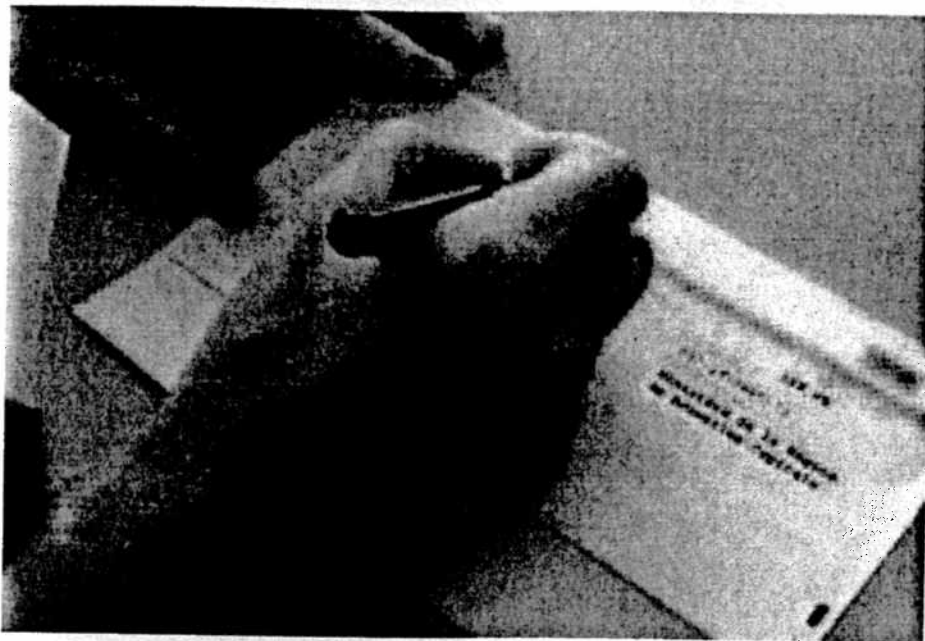


# Taxe régionale: 78% avant rappel



LA CAPITAL 05/03/2010

**Le pourcentage de gens payant avant rappel baisse depuis 2007. ■ v.FR.**

▣ Nous avons été 78 % à payer la taxe régionale (89€) sans attendre un rappel. C'est ce qui ressort d'une réponse du ministre des finances Jean-Luc Vanraes (VLD) à une question posée par la députée Françoise Schepmans (MR).

Un résultat excellent à première vue. Mais on s'aperçoit que le taux de bons payeurs a tendance à diminuer, passant de 81 % en 2007 à 79 % en 2008 et à 78 % en 2009.

Bien entendu, il faut ajouter ceux qui payent, et un peu plus cher, après rappel. Là encore, le taux est en diminution. De 87 % de gens ayant payé de suite ou après un premier rappel, on est passé à 84 % en 2008.

Constatons au passage que ce premier rappel n'est pas d'une

extrême efficacité puisqu'un petit tiers seulement de ceux qui n'ont pas payé dans les deux mois de délai obtempère après un premier rappel. Même efficacité décroissante pour le second rappel. On arrivait à un taux de paiement total de 89 % en 2007, tombé à 87 % en 2008. Les chiffres pour 2009 ne sont pas encore connus.

On notera encore que le nombre de chefs de ménages enrôlés lui, ne cesse de croître. Il est passé de 500.739 en 2007 à 515.683, deux années plus tard.

Le nombre d'exemptions de paiement (pour raisons sociales) a suivi, lui aussi, une courbe croissante mais plus lente. Passant de 158.647 (2007), à 159.084 (2008) puis à 160.187 (2009). «

M.B.